

Les rapports d'activité

Le rapport d'activité est un document de référence pour chaque collectivité ou établissement public.

Il établit le bilan annuel des actions engagées dans le champ des différentes compétences du Syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement.

Il comprend les informations relatives aux membres, à l'administration, aux moyens du Syndicat et à la mise en œuvre des programmes d'aménagement numérique.

La réalisation d'un rapport d'activité répond à une obligation légale détaillée à l'article L.5211-39 du Code général des collectivités territoriales (CGCT). Il fait l'objet d'une prise de délibération par le Comité syndical, après présentation par le Président.

Les rapports d'activité du syndicat

- > [Rapport d'activité - exercice 2023](#)
- > [Rapport d'activité - exercice 2022](#)
- > [Rapport d'activité - exercice 2021](#)
- > [Rapport d'activité - exercice 2020](#)
- > [Rapport d'activité - exercice 2019](#)
- > [Rapport d'activité - exercice 2018](#)
- > [Rapport d'activité - exercice 2017](#)
- > [Rapport d'activité - exercice 2016](#)